



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Hier, les États Généraux des Finances Publiques ...

...et demain ?

Près de 500 militants étaient rassemblés ce mercredi 4 décembre 2013 à la **Bourse du travail** de Paris, à l’appel de **F.O.-DGFIP**, de la CGT, de Solidaires et de la CFDT pour échanger sur la situation à la DGFIP. C’est une situation inédite depuis bien longtemps et à vrai dire, réconfortante.

Au sein de notre Administration, les restructurations incessantes, les suppressions d’emplois, ne suffisent plus pour satisfaire les commandes politiques d’austérité et de financement de la crise. Nos gouvernants veulent aller toujours plus loin... Ils attaquent l’os !

Après les interventions des 4 responsables nationaux, la parole a été donnée aux militants pour évoquer les situations vécues dans les services. Au-delà des constats qui reflètent le sentiment partagé d’une situation catastrophique, que ce soit en terme d’effectifs, de désagrégation des missions et de conditions de travail, les intervenants ont, pour une très grande part, témoigné de leur volonté de faire bouger les choses.

F.O.-DGFIP et la **CGT** avaient d’ores et déjà diffusé un communiqué commun pour expliquer les raisons qui les ont conduit à refuser de siéger dans les groupes de travail sur la démarche stratégique, qu’elles n’entendent pas cautionner par leur présence. (*Voir communiqué au dos*)

La nécessité d’adopter une position commune et de mettre en route un processus d’actions, pour mettre un terme aux attaques multiples et répétées contre les agents des Finances Publiques est apparue comme une évidence pour l’ensemble des militants présents.

Le recours à la grève est apparu inéluctable pour y mettre un coup d’arrêt.

L’avenir est entre nos mains, il dépendra de la volonté de tous de bâtir un front commun de riposte.

F.O.-DGFIP est prêt à assumer toutes ses responsabilités.

Notre Secrétaire Général, Jean-Yves BRUN a toutefois posé les conditions en réaffirmant que l’intersyndicale s’entendait autour de l’idée d’unité d’action et que **F.O.-DGFIP** en sortirait naturellement si aucune action n’était engagée.

F.O.-DGFIP demande l’abandon de la démarche stratégique.

F.O.-DGFIP de la même manière dénonce les conclusions du rapport Pêcheur dont l’une des propositions –il y en a une centaine– est celle qui préconise d’aller plus vite et plus fort dans la fusion des corps nationaux et de les remplacer par des « cadres professionnels communs à deux ou trois fonctions publiques ». L’objectif est double : parvenir à imposer le statut unique et faciliter la mobilité des fonctionnaires.

F.O.-DGFIP dénonce la lettre des Ministres CAZENEUVE et MOSCOVICI sur la mutualisation des fonctions supports au sein du Ministère des Finances du 29 octobre qui porte les germes de nouvelles suppressions massives d’emplois au travers de la liquidation des services transverses. **F.O.-DGFIP** exige le retrait pur et simple de cette note.

F.O.-DGFIP est contre la fusion impôt sur le revenu/CSG et contre la retenue à la source.

Partant du postulat que la grève ne se décrète pas et qu’un mouvement se construit, **F.O.-DGFIP** veut créer les conditions dans l’unité d’action pour lancer un mouvement d’ampleur pour sauvegarder les personnels et les missions.

F.O.-DGFIP entend que le Comité Technique de Réseau de décembre (sur les suppressions d’emplois) joue tout son rôle et que le Directeur Général vienne y expliquer les conséquences de son projet sur les missions, sur le réseau et sur les conditions de travail des agents des Finances publiques.

Les organisations syndicales ont été invitées à participer à une réunion de groupe de travail sur le suivi de la démarche stratégique, le 22 novembre 2013. En refusant d'y participer, nous tenons à manifester notre rejet de cette démarche initiée par la Direction Générale dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et des politiques d'austérité.

Cette démarche, selon les termes de la Direction Générale, doit permettre d'inscrire notre administration « dans la trajectoire de rétablissement des finances publiques définie par la loi du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques », sur la base des critères de maîtrise des déficits publics fixés par les différents traités européens.

Dans le document stratégique, publié en juillet 2013, la Direction Générale prévoit notamment :

- l'abandon de certaines missions (transformation de France Domaine en Établissement Public, généralisation des contrôles hiérarchisés de la dépense, recherche de simplifications permanentes) ;
- la généralisation de la dématérialisation comme justification abusive des suppressions d'emplois ;
- de défaire le maillage territorial par la suppression des trésoreries mixtes, la poursuite de fusions de services (SIE, SIP-CDIF, SPF/enregistrement, etc.), l'accélération de la mise en place de pôles nationaux, régionaux ou départementaux ;
- le déploiement de l'Opérateur National de la Paie (ONP) qui, non seulement, éloignera les agents des services de paie mais sera aussi l'occasion de remettre en cause un certain nombre d'acquis sous couvert d'harmonisation.

Ceci justifie déjà en soi notre exigence d'abandon de la démarche stratégique et notre refus de participer aux discussions informelles où la Direction Générale tente de nous associer à ce processus de démantèlement de la DGFIP.

Mais à la lecture du document préparatoire, il n'est question que du dispositif de pilotage, d'outils de suivi et d'évaluation de ladite démarche. A aucun moment, les mesures déjà mises en oeuvre ne sont abordées.

En effet, dans les départements, nombres de restructurations, de « tests », d'expérimentations, sont engagés sans examen en Comité Techniques, afin de contourner les organisations syndicales.

Côté cour, la Direction souhaite nous distraire avec des questions de méthodes et, côté jardin, elle avance à la mise en oeuvre concrète de sa démarche stratégique.

Pour exemple, la mise en place de postes informatiques dédiés au niveau de l'accueil SIE pour les contribuables professionnels figure au tableau des premières actions de la démarche stratégique publié le 17 octobre. Mais sa mise en place a été engagée dès le 7 octobre.

Qui plus est, alors que la direction met en avant une volonté de dialogue social, par courrier du 29 octobre, le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre délégué chargé du budget ont décidé d'une série de mutualisations dans le cadre de la MAP qui auront, entre autres, pour effet :

- de déconcentrer les crédits d'hygiène et de sécurité ;
- de regrouper les plateformes de Lille et Tourcoing d'organisation des concours ;
- de rationaliser la restauration collective en réduisant le nombre d'associations prestataires ;
- de regrouper les centres de services partagés (CSP) Chorus ;
- de resserrer le nombre de sites de formation initiale.

Il s'agit là de quelques exemples mais les mutualisations vont aussi toucher les fonctions ressources humaines, systèmes d'information, budgétaires et comptables, immobilière, achats, communication et juridique !

Nos organisations syndicales ne comptent pas cautionner ce marché de dupes !

**L'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP
se sont engagés depuis le CTR du 9 juillet dans
la lutte contre la démarche stratégique.**

**La CGT-Finances Publiques et F.O.-DGFIP s'engagent résolument
dans l'ensemble des actions unitaires décidées.**

Dans le prolongement des pétitions, audiences collectives, rassemblements, neutralisations de l'accueil, elles entendent construire les conditions d'une mobilisation unitaire massive de l'ensemble de la DGFIP, pour des emplois, des moyens, nos missions et nos garanties statutaires !